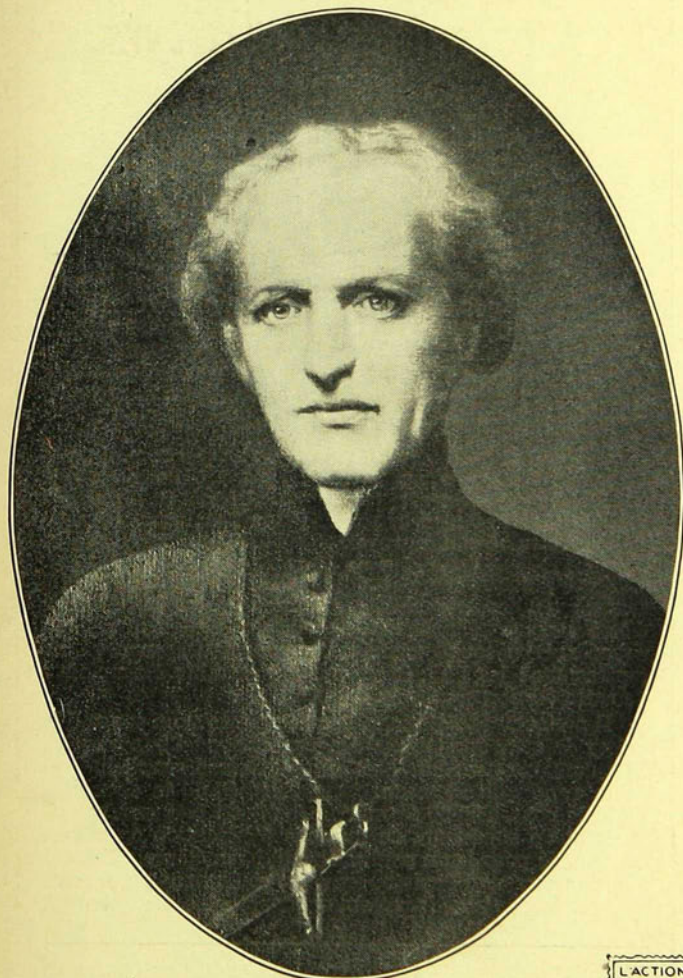


# T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau



FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL  
DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# Les saints Martyrs Canadiens



**L**E MESSAGER DU SACRÉ CŒUR a publié, à l'occasion de la canonisation des Martyrs canadiens, un numéro justement remarqué. Il contient cinq articles dont les trois premiers constituent comme un abrégé de la vie des nouveaux Saints et les deux autres indiquent les leçons à tirer de leur héroïque existence et la meilleure façon de les honorer.

Voici le sommaire de cette livraison:

NOS HUIT SAINTS MARTYRS . . . . .	R. P. Archambault, S. J.
LEUR ZÈLE APOSTOLIQUE . . . . .	M. R. Lesieur, P. S. S.
CE QU'ILS ONT SOUFFERT . . . . .	R. P. Duchaussois, O. M. I.
LES LEÇONS DU MARTYRE . . . . .	Mgr L.-A. Pâquet, P. A.
LE CULTE DES NOUVEAUX SAINTS . . . . .	S. G. Mgr Ross

Orné d'un grand nombre d'illustrations dont la plupart sont dues à des artistes de chez nous, ce numéro méritait d'être largement répandu. Le MESSAGER en a fait un tirage spécial sous une nouvelle couverture en couleurs représentant les huit Martyrs. Vingt mille exemplaires de cette édition sont déjà écoulés.

Il ne faut pas s'étonner d'un tel succès si on songe à la valeur de cette brochure et à son exceptionnel bon marché. Elle contient quarante-huit pages, format grand in-8 et ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$6.00 le cent, \$50.00 le mille. Aussi un bon nombre de curés et de supérieurs de maisons d'éducation en ont-ils commandé pour leurs paroissiens ou leurs élèves. Comme l'édition sera vite épuisée, ceux qui voudraient en profiter sont priés de faire leur commande le plus tôt possible.

---

**LE MESSAGER CANADIEN, 1961, rue Rachel Est, Montréal**

HM  
31  
039  
V138  
1930

# T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau

FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

---

## AVANT-PROPOS



EXUBÉRANTE floraison de vie religieuse dont peut se glorifier la France, s'est transmise à toutes les plages où elle arbora son drapeau à côté du signe rédempteur. Le Canada, rameau béni, détaché de la tige que fut l'Eglise de France, en reçut, aux diverses époques de son existence, la sève vigoureuse qui le grandit et le fortifie constamment. Parmi les héros qui, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, apportèrent ainsi à notre pays ces germes de vitalité religieuse, apparaît la noble figure du T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau, fondateur du triplé Institut de Sainte-Croix: Salvatoristes, Joséphites et Marianites.

---

### Enfance — Adolescence

Le futur Fondateur de Sainte-Croix vit le jour à Laigné en Belin, bourg situé près du Mans où il devait accomplir les grandes œuvres qui immortalisent son nom dans l'Eglise du Christ. Louis Moreau, son père, et Louise Pioger, sa mère, de condition modeste mais de foi invincible et de probité intègre, saluèrent la naissance de leur neuvième enfant comme une bénédiction céleste. C'était le 11 février 1799, date mémorable que, cinquante-neuf ans plus tard, la Vierge Immaculée devait consacrer par sa première apparition à l'humble Bernadette de Lourdes. S'il est permis de voir, en cette coïncidence, le principe de la particulière dévotion du futur prêtre envers Marie, les patrons qu'il reçut au baptême: saint Basile et saint Antoine, remarquables tous deux par leurs grandes œuvres et leurs grandes épreuves, semblent également présager sa sublime vocation.

La vertu constituant presque l'unique richesse des époux Moreau, l'accès aux études primaires et, *a fortiori*, aux études classiques, paraissait humainement impossible à Basile. Comme ses frères et sœurs, il reçut au foyer paternel les premiers éléments d'instruction. Mais Dieu ayant prédestiné Basile au sacerdoce écarta lui-même les obstacles qui pouvaient entraver sa vocation.

Vers 1810, M. Le Provost, prêtre remarquable par son zèle et sa prudence, devenait curé à Laigné. Il songea aussitôt à y réparer le mal causé par le manque d'écoles, depuis la révolution. A cette fin, il ouvrit des classes en son presbytère même pour les garçons de neuf à vingt ans. Parmi ces écoliers, se trouvait Basile en qui le sage maître remarqua un caractère loyal, un esprit prompt et actif et surtout une grande pureté de mœurs jointe à une piété extraordinaire. Il en informa le père, l'engageant à faire suivre un cours classique à son fils. Après réflexion, Louis Moreau y consentit, mais à condition que Basile continuerait à garder le troupeau. Aussi docile enfant qu'écolier modèle, Basile concilia cette tâche avec ses chères études, apportant au pré une sellette sur laquelle il faisait ses devoirs de classe. De rapides progrès lui permirent d'entrer en quatrième au collège de Château-Gonthier, dès 1814. Le Principal de l'institution, M. Horeau, s'attacha le courageux enfant et promit au père d'en faire un bon séminariste. Basile justifia les espérances de son nouveau bienfaiteur par une conduite exemplaire, un travail constant et des succès distingués.

### Le Prêtre

Basile franchit le premier degré vers le sanctuaire le 18 septembre 1818, en recevant la tonsure des mains de Mgr Pédoll. Le 30 juillet 1819, il était présenté aux ordres mineurs; le 27 mai 1820, il recevait le sous-diaconat, puis le diaconat, le 7 avril 1821. Chaque pas qui rapprochait le lévite de l'autel marquait de nouveaux progrès dans sa piété, sa mortification et son zèle pour les études ecclésiastiques. Dans son fervent désir de consacrer à Dieu les prémices de son âme, le séminariste n'attendit pas de recevoir les ordres pour en pratiquer les obligations. Avant d'accomplir l'acte solennel qui sépare le sous-diacre de tout ce qui est terrestre, il avait voulu, avec l'autorisation de son directeur, s'engager par vœu non seulement aux vertus des saints prêtres, mais encore au renoncement des religieux et aux mortifications des hommes apostoliques. Ces engagements sont ainsi consignés dans le cahier de ses résolutions de retraite: Vœux que j'ai faits à Dieu, avant le sous-diaconat: 1° Vœu de chasteté perpétuelle; 2° vœu d'obéissance, c'est-à-dire de ne jamais solliciter aucune place et de tout accepter; 3° de pauvreté, c'est-à-dire de ne point amasser de richesse, de ne porter que de l'étoffe commune et ordinaire; 4° de jeûner le vendredi et de ne boire que de l'eau à la collation.

L'évêque du Mans, Mgr de la Myre, jugeant le jeune Moreau digne, par sa vertu et sa science, d'être promu au sacerdoce avant l'âge requis par les saints canons, lui conféra la prêtrise par dispense, à vingt-deux ans, le 12 août 1821.

Le soir du même jour, l'abbé Moreau préluda à l'exercice de son ministère sacerdotal par un acte de charité en faveur de son premier bienfaiteur, M. Le Provost, qu'il remplaça au milieu de la nuit auprès d'un mourant. Cinquante ans plus tard, le dernier acte de son ministère sera encore un geste de charité du même ordre.

Le cœur ardent de Basile Moreau l'attirait vers l'apostolat en pays infidèle. Sa vie mortifiée et sa remarquable aptitude pour la prédication semblaient l'y destiner. Son évêque, remarquant dans le jeune prêtre les qualités d'un directeur de séminaire, résolut plutôt de le préparer à cette délicate et difficile mission, en l'envoyant parfaire son éducation cléricale à l'école des Fils de M. Olier, à Paris d'abord, puis à Issy. Aussi bien, la formation sacerdotale de l'abbé Moreau, pour avoir été l'œuvre des MM. de Saint-Sulpice, demeurera-t-elle toujours une précieuse recommandation en sa faveur. Et le plus heureux résultat de son séjour à Paris et à Issy est d'avoir eu pour directeur, M. Mollevaut, et de le posséder pendant plus de vingt-cinq ans, pour guide de son âme, pour conseiller de ses entreprises et confident de ses épreuves.

En quittant sa chère Solitude, qui lui avait été réellement une école de vertu, l'abbé Moreau y laissa un excellent souvenir qu'ainsi souligne aimablement son pieux directeur: «...Je vous dirai bien franchement que si vous regrettez la Solitude, la Solitude vous regrette, et que ces Messieurs n'oublieront jamais les bons exemples que vous leur avez donnés. »

D'Issy, l'abbé Moreau passa au séminaire de Tessé, comme professeur de philosophie. Afin de conserver intact l'esprit de Saint-Sulpice, qu'il désirait inculquer à ses nombreux élèves, le jeune professeur soumettait tous ses actes à son vénérable directeur, le consultant sur tous les indices de la volonté divine à son égard. C'est ainsi que, en 1825, l'abbé Moreau n'accepta de son évêque le titre honorifique de chanoine que sur l'ordre de M. Mollevaut. Cette année même, le nouveau chanoine passait au séminaire de Saint-Vincent pour y tenir la chaire de théologie dogmatique. Il s'y distingua, comme à Tessé, par sa science, sa vertu et son zèle à former de saints prêtres.

Avec l'année 1830, l'ouvrier évangélique voyait s'élargir son champ d'action. Appelé à tenir la chaire d'Écriture sainte, il mit en œuvre toutes les ressources de sa piété et de son intelligence pour faire aimer à ses chers séminaristes les merveilles de notre foi. Son directeur lui ayant permis d'accepter, entre ses cours, de prêcher soit des retraites, soit des sermons de circonstance, il s'y livra avec tout le zèle de son âme d'apôtre.

### Le Fondateur

Le chanoine Moreau allait bientôt entrer dans la dure carrière des fondations religieuses. Il y débuta en aidant

Mgr Carron, évêque du Mans: 1° à sauver d'une ruine probable les écoles tenues dans la ville épiscopale par les Frères de la Doctrine chrétienne; 2° à instituer une caisse de retraite pour les ecclésiastiques infirmes ou très âgés du diocèse, lequel comptait alors quinze cents prêtres. La maison projetée s'ouvrit en 1854 à La Flèche.

Ces deux œuvres préludèrent à d'autres plus grandes et plus difficiles dans lesquelles M. Moreau dut, presque seul, tout créer. En 1833, encore à la demande de son évêque, il fonda au Mans un monastère du Bon-Pasteur qu'il organisa, dirigea et développa, sans se désister de la prédication, sans rien diminuer de sa sollicitude pour les séminaristes dont il garda la direction en qualité de sous-supérieur.

En 1835, Mgr Bouvier, successeur de Mgr Carron sur le siège du Mans, autorisa l'abbé Moreau à former la société des Prêtres Auxiliaires, œuvre destinée à la double fonction du ministère apostolique, dans les paroisses, et de l'éducation, dans les collèges et les séminaires. Six jeunes ecclésiastiques du séminaire de Saint-Vincent s'associèrent à leur pieux directeur qui, faute de logement, réunissait la petite communauté dans sa chambre, pour les exercices de vie commune, comme pour les conférences dogmatiques et théologiques qu'il leur donnait deux fois par semaine.

En cette même année 1835, l'Institut des Frères de Saint-Joseph, destiné à seconder le clergé dans l'œuvre de régénération chrétienne du peuple par l'école, et dont la fondation remontait à 1820, semblait s'éteindre à raison des infirmités de son vénérable fondateur, l'abbé Dujarié.

Aux pressantes sollicitations du pieux malade et aux requêtes réitérées des Frères eux-mêmes, Mgr Bouvier confia à l'abbé Moreau, alors directeur du séminaire du Mans, la mission de relever l'œuvre décadente. Son investiture s'accomplit le 31 août 1835 et, le lendemain, 1<sup>er</sup> septembre, le nouveau Supérieur se mettait en devoir de remplir son double mandat.

Encouragé par l'évêque et son clergé, le laborieux Fondateur fit venir les Frères au Mans et les unit aux Prêtres Auxiliaires pour en former une seule communauté. L'immeuble où il les installa lui avait été donné en 1832, par un vénérable prêtre, M. Delile. En prenant possession de cette propriété, l'abbé Moreau consacra de nouveau ses Fils spirituels à la Mère de Dieu, antique patronne de cette généreuse donation, désignée sous le titre gracieux de Notre-Dame du Bel air. L'histoire de l'Eglise du Mans l'appellera dans la suite Notre-Dame de Sainte-Croix, nom prophétique qui, suivant M. Mollévaut, annonçait « les contradictions inévitables dans l'œuvre de Dieu... ». Les épreuves ne manquèrent pas à la nouvelle société; mais la Providence en qui l'abbé Moreau se confiait

uniquement, suscitait toujours à point le bienfaiteur ou le protecteur nécessaire au succès de l'œuvre.

Déchargé du professorat au grand séminaire, l'abbé Moreau se livra à ses nouvelles fonctions. En 1836, il ouvrait un pensionnat primaire qui devait être le noyau de Notre-Dame de Sainte-Croix. Ici encore l'abbé Moreau eut raison de se confier en Dieu qui fait coopérer à ses œuvres qui Il lui plaît, car les obstacles qui s'opposaient à cet établissement, s'évanouirent par l'entremise même de deux hommes hostiles à la religion: le républicain Barré, au Mans, et le protestant Guizot, à Paris.

Tant de difficultés ne firent point oublier au Fondateur ses devoirs envers les Prêtres Auxiliaires. Avec l'assentiment de Mgr Bouvier, il les fit venir du grand séminaire à la maison de Sainte-Croix qu'il nomma, en souvenir d'Issy, « Solitude du Sauveur »; en même temps, il donna au noviciat des Frères de Saint-Joseph le nom de « Solitude de Saint-Joseph ».

Huit ecclésiastiques, une soixantaine de Frères, dont trente-cinq novices, constituaient en 1835 les éléments de la Congrégation de Sainte-Croix réunis dans les mains du Fondateur dont la difficile tâche était de les former, de les agréger et de les fondre en une seule famille religieuse.

Aux maintes tracasseries inhérentes à toute œuvre destinée à opérer le bien succéda, pour Sainte-Croix, une paisible prospérité; et le pieux Fondateur goûta l'inexprimable joie de recevoir de Rome l'approbation suivante que le cardinal Polidari écrivait à Mgr Bouvier, au nom de Sa Sainteté Grégoire XVI: « ...Il y a lieu surtout de bénir le Dieu de toute consolation, de ce que, par l'initiative très salutaire d'un homme de grande piété, des prêtres se sont rassemblés avec la disposition de se faire tout à tous, et afin d'aider les pasteurs qui en ont le plus besoin dans l'exercice de leur ministère. Certes, vous pouvez bien regarder cette institution comme une assistance singulière de la Providence divine... »

Considérant tout ce que le Seigneur avait fait pour son œuvre, le Fondateur de Sainte-Croix se dispose à lui offrir un sacrifice d'action de grâces, dans la consécration de lui-même et des Prêtres Auxiliaires, par les trois vœux perpétuels de religion.

Tous les sujets n'adhérèrent pas au généreux sentiment du Supérieur. Au dehors même, on l'accusait d'attirer chez lui des jeunes gens pour profiter de leur fortune patrimoniale. L'abbé Moreau demeura calme au milieu de ces rumeurs qui semaient le trouble parmi ses confrères. Après avoir bien reconnu devant Dieu que l'émission des vœux perpétuels était une condition vitale de son œuvre, il s'y détermina pour lui-même et pour ceux de ses collaborateurs à qui le Seigneur en

ferait la grâce. Mgr Bouvier approuva hautement son dessein ainsi que le projet de Constitutions élaboré pour ses religieux.

Voulant précéder dans la voie du renoncement ses confrères ecclésiastiques, le Supérieur leur fit connaître, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1840, qu'il faisait vœu de vivre et de mourir à Sainte-Croix. Il se prépara par huit jours de retraite à la mémorable journée de l'Assomption que Mgr Bouvier passa tout entière à Sainte-Croix. Sa Grandeur, après le saint sacrifice, reçut en présence de toute la Communauté réunie les vœux de celui qui s'offrait à être la pierre la plus profonde de l'édifice élevé à la gloire du Seigneur. En mémoire de sa nouvelle consécration à Dieu, sous le vocable de Notre-Dame, le P. Moreau ajouta le nom de « Marie » à ses deux prénoms et, de ce jour s'appela, dans ses actes de gouvernement conventuel, Basile-Antoine-Marie. Le soir même, quatre Prêtres Auxiliaires prononçaient aussi les vœux de religion.

### Marianites de Sainte-Croix

Les Prêtres et les Frères constituaient en 1840 tout l'Institut de Sainte-Croix. Il restait au zélé Fondateur à créer un troisième rameau, autant pour compléter en son œuvre la reproduction de la sainte Famille de Nazareth, que pour répondre à l'impérieuse nécessité de pourvoir ses maisons de femmes vouées elles-mêmes à la vie conventuelle.

Mais, des trois pieuses filles déjà employées au service du P. Moreau, aucune ne manifestait les qualités requises pour diriger une congrégation naissante. Alors, le Fondateur demanda à la T. H. Mère M. de Sainte-Dosithée, supérieure du Bon-Pasteur au Mans, de bien vouloir se charger de leur formation. Femme remarquable par sa prudence et sa vertu, la vénérée Mère se constitua volontiers l'institutrice des premières Marianites. Toutefois, le P. Moreau continuait de prier instamment Dieu de lui envoyer celle qui devait mener à bien l'œuvre projetée, quand Mlle Léocadie Gascoin, mue par une inspiration divine vint de Montenay au Mans où elle rencontra providentiellement le Supérieur de Sainte-Croix. Celui-ci reconnut aussitôt l'envoyée du ciel en cette jeune personne et l'adjoignit immédiatement aux autres.

Dans la pensée du Fondateur, ces nouvelles filles devaient honorer la Mère de Dieu sous le vocable de ses douleurs. Aussi, à leur prise d'habit, le 4 août 1841, leur donna-t-il pour attributs distinctifs le chapelet de Notre-Dame des Sept-Douleurs et un cœur d'argent à l'effigie de Marie au Cœur transpercé de sept glaives; leurs noms eux-mêmes devaient être symboliques: Sœur Marie de Sainte-Croix, Sœur Marie du Calvaire, Sœur Marie de la Compassion et Sœur Marie des Sept-Douleurs.

Le 15 septembre 1844, en la fête des Sept-Douleurs de la très sainte Vierge, les quatre premières novices prononçaient les vœux perpétuels de religion; la cérémonie eut lieu à Notre-Dame de Sainte-Croix, dans l'oratoire privé du Fondateur qui offrait le saint sacrifice. Ainsi, sous les seuls regards du Dieu caché, naissait l'humble plante d'où la puissance divine devait faire sortir, au lieu d'un simple rameau, une tige nouvelle, libre dans son expansion, portant un nom propre sur les tablettes du Saint-Siège, et arrosé de bénédictions pour croître et produire des fruits de salut.

Fondées primitivement pour le service des Pères et des Frères, les Marianites en furent bientôt séparées et destinées aux œuvres d'éducation et de charité. Cependant, dans le plan divin, l'idée première du P. Moreau ne devait pas périr. L'une de ses filles, inspirée de Dieu, continua son œuvre en se détachant de sa communauté pour en fonder une autre que le Seigneur bénit considérablement. La diffusion des Sœurs de la Sainte-Famille sur tous les points du continent, et la réputation de sainteté de leur fondatrice, la vénérée Mère Marie de Sainte-Léonie, en sont une preuve évidente.

L'âme ardente du pieux Fondateur de Sainte-Croix avait toujours rêvé l'apostolat des missions lointaines. Son évêque et son directeur avaient même dû retenir son zèle, en faveur des séminaires, car l'heure de Dieu n'était pas encore venue. Et, au lieu d'un seul missionnaire qu'il eût été, le Fondateur devait, dans les plans éternels, fournir à l'Eglise une société de missionnaires.

La destination apostolique de l'Institut de Sainte-Croix fut révélée, dès ses débuts, par les démarches successives de plusieurs évêques pour obtenir les services de ses membres, en Afrique, en Amérique et jusqu'en Asie. Comme le Fondateur ne pouvait satisfaire en même temps tous leurs désirs, il servit d'abord l'évêque d'Alger.

1° *Afrique.* Unique successeur des trois cent cinquante-quatre évêques qui, au v<sup>e</sup> siècle, gouvernaient les chrétientés d'Afrique, Mgr Dupuch accueillit avec bonheur le renfort envoyé par le P. Moreau, en mai 1840, pour l'aider dans sa difficile mission.

Le départ solennel de cette première colonie, composée d'un prêtre et de cinq frères, se fit suivant un cérémonial observé depuis, chaque fois que des missionnaires de Sainte-Croix s'en vont à l'étranger. En communiquant ce fait à la Congrégation, le P. Moreau ajoutait: « Quoique l'argent et les sujets nous manquassent pour répondre à des demandes si touchantes et si honorables pour notre petite Société, nous crûmes devoir tenter presque l'impossible, et nous fîmes un appel au zèle et au dévouement de nos Confrères et de nos Frères. Ils avaient trop de foi et de charité pour ne pas y répondre. »

2° *États-Unis.* L'Amérique fixa ensuite l'attention du Fondateur. En 1841, se rendant aux instances de Mgr de la Hailandière, évêque de Vincennes, il envoya d'abord six frères, sous la conduite du P. Sorin. En 1843, huit religieux: trois prêtres, un frère et quatre sœurs, suivaient leurs devanciers aux États-Unis, se fixant à Notre-Dame, Indiana, aujourd'hui l'un des plus prospères établissements de Sainte-Croix. Pères, Frères et Sœurs y dirigent la célèbre Université, inaugurée en 1845. L'administration générale des Religieux de Sainte-Croix a été transférée du Mans à l'Indiana, en 1870.

En 1849, un Père, trois Sœurs et cinq Frères quittaient le Mans pour la Nouvelle-Orléans où ils aidèrent à relever l'œuvre des Orphelins. Malgré l'indigence et les maladies épidémiques du début, cette fondation subsiste encore, et les Sœurs d'aujourd'hui, employées à diverses fonctions, demeurent attachées au berceau primitif du Mans.

En 1855, les Sœurs s'implantaient à New-York où elles continuent de diriger un orphelinat, en l'un des plus beaux établissements de la bienfaisance religieuse new-yorkaise. L'hôpital français et un pensionnat sont également tenus par les Marianites.

3° *Canada.* Se rendant enfin aux instances de Mgr Bourget, le P. Moreau lui accorda, en 1847, cinq Frères, quatre Sœurs, sous la conduite du R. P. Vérité. Ce premier contingent s'établit à Saint-Laurent où les Religieux dirigent aujourd'hui la paroisse, un collège classique renommé, un petit Séminaire et l'école paroissiale des garçons. D'autres pionniers, venus de France, permirent aux œuvres de Sainte-Croix de s'implanter en plusieurs endroits, notamment à la Côte-des-Neiges, à Memramcook et à Saint-Césaire. Pour décrire les activités des Fils du P. Moreau, en terre canadienne, il faudrait encore mentionner l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph, les cures, les écoles paroissiales et les chapelinats, tenus par les religieux, dont le noviciat est à Sainte-Geneviève, tandis que le scolasticat ecclésiastique est à Québec et celui des Frères, à la Côte-des-Neiges.

De leur côté, les religieuses se sont aussi développées. Leur nombre atteint aujourd'hui le chiffre de mille quatre cents, réparti dans soixante et onze missions disséminées au Canada, aux États-Unis et en Asie. A l'endroit de la fondation s'élèvent, outre la maison mère et un noviciat très florissant, un pensionnat prospère et une académie destinée aux jeunes filles externes. Les pénibles débuts de cette fondation sont relatés dans l'*Histoire du T. R. P. Moreau*, au chapitre XIV, livre II.

4° *Rome.* En 1850, répondant à l'honorable invitation de Sa Sainteté Pie IX, l'Institut acceptait la direction de l'orphelinat Santa Prisca ouvert sous les auspices du Souverain Pontife. L'entrée de Sainte-Croix dans la Ville Eternelle

valut au Fondateur la consolation de: a) plusieurs audiences au Vatican; b) l'amitié du Pape qui confia cinq autres établissements au même Institut; c) l'Indult pontifical qui autorisait Sainte-Croix à célébrer la fête du Sacré-Cœur, comme titulaire; d) la promesse d'une prompte approbation des Constitutions de la triple Congrégation; e) la haute estime des cardinaux. De toutes les fondations romaines, il ne reste plus aujourd'hui que la maison d'études, ouverte en 1853, par le R. P. Moreau, et où les jeunes ecclésiastiques de Sainte-Croix puisent la doctrine théologique à sa source même.

5° C'est au *Bengale* que l'esprit apostolique, le dévouement à l'Eglise et la vitalité religieuse de l'Institut se révélèrent particulièrement. A la demande du Pape lui-même, le P. Moreau donna d'abord neuf de ses enfants spirituels à cette mission. Partie du Mans, le 5 novembre 1852, la colonie n'atteignit Chittagong que le 19 janvier 1854. Le climat meurtrier de l'Inde causa la mort de plusieurs missionnaires, que le Fondateur dut remplacer. Mais, après une douzaine d'années, se voyant incapable de combler les vides, Sainte-Croix remit au Saint-Siège la mission asiatique pour ne la reprendre qu'en 1888.

Depuis cette date, malgré les souffrances inouïes qu'il impose aux missionnaires, le Bengale donne à la famille entière de Sainte-Croix de grandes consolations, dont l'épiscopat n'est pas la moindre. En effet, sept évêques de l'Institut ont reçu la mission de présider aux destinées de cette terre idolâtre.

Le diocèse de Chittagong, détaché de celui de Dacca en 1927, a pour titulaire Mgr A. Le Pailleur qui fut sacré le 30 octobre suivant. Dix-huit religieux prêtres, onze religieux frères et quatre sœurs, ces dernières parties de Saint-Laurent le 28 octobre 1928, se dépensent à l'heure actuelle en faveur des natifs de cette contrée.

### Travaux — Épreuves

Pour former son triple Institut et pour en soutenir l'expansion à l'étranger, le Fondateur de Sainte-Croix, outre les immenses labeurs déjà signalés, prodigua sans compter et en toute occurrence, les dons extraordinaires de son intelligence et de son cœur. Excellent professeur dans les séminaires, il fut encore un sage directeur, à la doctrine forte, sûre et éclairée. Homme influent et perspicace, il sut remplir à la satisfaction de son évêque, les missions les plus délicates. Orateur distingué et lutteur infatigable, il batailla contre deux hérésies: le gallicanisme et les doctrines lamennaisiennes; il rétablit les Congrégations des Frères de la Doctrine Chrétienne et de Saint-Joseph, destinées à l'instruction des enfants du peuple et contribua à la restauration de l'enseignement secondaire religieux. Ces succès n'allèrent point sans de fréquentes démarches auprès des dignitaires ecclésiastiques et laïques, d'où

de sérieuses études et une volumineuse correspondance, ajoutée à celle qu'exigeaient ses nombreuses fondations étrangères. Ces dernières maisons, souvent éprouvées par l'indigence, la maladie ou la mort, reçurent tour à tour des secours paternels et la consolante joie de visites, que sa charité accompagnait de salutaires avis. Le précieux *Recueil* des circulaires adressées à sa famille religieuse est une preuve indubitable du haut intérêt qu'il porta toujours à l'âme de ses enfants spirituels, pour qui il usa ses forces et sa vie.

Entre temps, il élaborait pour Sainte-Croix un plan de gouvernement et des Constitutions dont Rome même admira le pieux concept: représenter ici-bas la sainte Famille de Nazareth par les trois branches de son Institut: Salvatoristes, Joséphites et Marianites.

En 1836, il obtenait la faveur d'ouvrir un *pensionnat primaire*. Deux ans plus tard, malgré toutes les difficultés venues des autorités laïques, un *pensionnat latin* s'ouvrait à Notre-Dame de Sainte-Croix. Préoccupé de l'éducation morale comme de la culture intellectuelle des enfants de ces pensionnats, le P. Moreau créa, à côté de l'*Académie scolaire* établie pour maintenir l'honneur de l'émulation parmi les élèves confiés à ses Fils, la *Conférence de Saint-Vincent de Paul*, association tout évangélique ayant pour objet la visite et le soulagement des familles nécessiteuses, et pour but le développement de l'esprit de charité dans le cœur des élèves.

Grâce au zèle du Fondateur, l'Adoration perpétuelle fut introduite dès 1849, chez les membres de Sainte-Croix, qui se font gloire de l'accomplir encore à l'heure assignée pour chacun. Une autre preuve de la pieuse vigilance du P. Moreau est le chant des Litanies de Lorette, chaque samedi. Cet usage, d'abord institué pour obtenir la liberté de l'enseignement religieux en France, se continua pour la préservation de tout incendie, dans les maisons de Sainte-Croix. Fidèle à cette pratique, la Congrégation ne connut jamais les désastres du feu.

En 1854, dans le but de s'unir à l'univers catholique, qui préparait le triomphe de l'Immaculée Conception, le Fondateur lança une circulaire à tous ses enfants, les engageant à former autant de couronnes d'or que possible. Ces couronnes, demandées par le Pape, devaient se composer de trente prêtres ou de trente fidèles qui s'engageaient ou à célébrer le saint Sacrifice ou à communier une fois par mois, au jour de leur choix et à l'intention du Souverain Pontife.

Tant de travaux ne suffisaient pas à remplir l'inlassable activité du Fondateur. Il composa pour ses enfants spirituels un catéchisme de la vie religieuse, un manuel de méditations, un livre de lectures et de réflexions pratiques, un recueil de prières pour les Sœurs, un traité de pédagogie chrétienne à l'usage des Frères, un livre de lecture à la portée des enfants

et, à la fin de sa vie, un livre de méditations, à l'usage de tous, afin de faire survivre son enseignement religieux à ses prédications.

En vue de soutenir la maison du Bon-Pasteur et le noviciat des Joséphites, il fonda deux Associations de prières et de charité; il rédigea en faveur des Associés un opuscule intitulé: *Etrennes spirituelles*.

A l'exemple des vertus évangéliques et du labeur intellectuel, le Fondateur joignit celui du travail corporel. Selon un désir exprimé dès 1838, il conclut avec la municipalité du Mans un contrat par lequel il lui cédait, pour un cimetière public, un terrain dont une partie devait être réservée à l'inhumation des membres défunts de Sainte-Croix. Au centre de cet enclos, le P. Moreau, de concert avec ses Fils, construisit une chapelle funéraire qui reçut la bénédiction liturgique de Mgr Bouvier, en 1850, et où maintenant reposent les restes vénérés du Fondateur et ceux de sa pieuse collaboratrice, Mère Marie des Sept-Douleurs.

L'œuvre matérielle la plus gigantesque du P. Moreau fut la construction de l'église conventuelle de Sainte-Croix, au Mans. Le 17 juin 1857, ce splendide édifice recevait la consécration solennelle, par l'entremise de l'archevêque de Bordeaux, Son Eminence le cardinal Donnet, assisté de neuf évêques. Dans le sermon de circonstance, le R. P. Souaillard disait avec raison: « S'il est permis à l'humilité d'avoir ses jours de saint orgueil, la Congrégation de Sainte-Croix a le droit d'être fière aujourd'hui et de lever la tête. » La promulgation de l'acte apostolique qui, le 13 mai 1857, approuvait définitivement les Constitutions et les Règles des Religieux, compléta l'allégresse de ce jour. Toute l'assemblée, après avoir entendu la lecture du décret, entonna le *Te Deum* d'action de grâces, puis la divine Hostie, dans les mains bénissantes du Prince de l'Eglise, s'inclina vers les sept autels illuminés, puis sur les pontifes consécrateurs, sur la famille religieuse comblée de grâces et sur toute l'assistance unie à son triomphe. Trois ans plus tard, le R. P. Moreau eut le bonheur d'assister, dans ce même temple, à la consécration épiscopale de l'un de ses Fils, le R. P. Dufal, à qui le Saint-Siège confiait le vicariat apostolique du Bengale oriental, œuvre particulièrement chère au cœur du prêtre missionnaire par excellence que fut le fondateur de Sainte-Croix.

La carrière du P. Moreau ayant été extraordinairement fructueuse en œuvres, en travaux et en mérites, il lui manquait la marque authentique des épreuves. Aussi, les sublimes consolations qui semblaient plonger le Fondateur et sa famille religieuse dans une paisible félicité, devaient s'aérer du lustre divin. Un triomphe plus glorieux que ceux du travail et des luttes, le triomphe héroïque du sacrifice, couronna la vie du P. Moreau.

Déjà, en 1855, la tribulation intérieure avait envahi l'âme du Fondateur de Sainte-Croix. La foi ardente du prêtre et sa confiance illimitée en Notre-Seigneur le firent triompher de cette amère désolation, longue de huit semaines et capable de terrasser un homme moins accoutumé à souffrir pour Dieu. Au dehors, d'accablantes difficultés traversèrent souvent son œuvre; toujours cependant, son courage invincible l'en fit sortir victorieux. Mais, c'est du sein de sa famille religieuse que lui vinrent les croix les plus lourdes, les plus angoissantes: doutes soulevés par certains esprits contre l'authenticité du décret appratif de l'Institut<sup>1</sup>; manœuvres suscitées contre l'autorité du Supérieur Général; délations mensongères portées contre lui jusqu'au pied du Saint-Siège, presque au lendemain de l'Approbation de son Institut; intrigues ourdies en secret contre sa conduite; calomnies qui ébranlaient la confiance des Fils envers leur Père et l'estime du clergé romain envers le prêtre français, naguère si apprécié par son dévouement et ses services; désastre financier de la maison mère dont le P. Moreau porta seul l'accablant fardeau, quoique la véritable responsabilité dut reposer plutôt sur un économiste infidèle à sa Règle et à son Supérieur. Ces faits douloureux amenèrent la démission du Fondateur, acceptée par la Propagande, après quatre suppliques, et sanctionnée par le Pape, le 14 juin 1866.

D'autres afflictions étaient réservées au Supérieur démissionnaire: 1° son exclusion du Chapitre de 1866, qui nomma Mgr Dufal comme son successeur; 2° ses perplexités lors du Chapitre extraordinaire de 1868, tenu à Rome même, sous la présidence du cardinal Barnabo, pour élire un remplaçant à Mgr Dufal qui refusait la charge de supérieur; 3° ses angoisses à l'appel du Pape qui le manda à Rome, pour lui faire justifier son absence, laquelle absence prenait tout d'abord aux yeux de Sa Sainteté, le caractère d'un acte de désobéissance<sup>2</sup>. Après

---

1. Le R. P. Moreau avait fait lire le Rescrit qui le démettait de sa charge à la Communauté réunie, le soir du 21 juin. Se levant ensuite avec calme, il donna ses derniers avis à ses Fils, leur demanda pardon, exprima sa gratitude envers Dieu de lui permettre d'achever son œuvre par l'exemple de l'obéissance, puis, à la prière de l'Assistant, il bénit la Congrégation entière et, au milieu des sanglots de l'assemblée, il quitta simplement la présidence et prit son rang de religieux profès. Le sacrifice était consommé! Par cet acte, le Fondateur de Sainte-Croix aidait ses Fils à méditer le haut enseignement de son abdication.

2. Toutefois en arrivant à la Ville Eternelle, l'homme de Dieu ne rencontra que consolations et bienveillance de la part des cardinaux... puis du Souverain Pontife, qui se montra père tendre, au lieu du juge irrité envers l'abbé Moreau qui s'attendait à être traité en réfractaire à un ordre pontifical. Le Souverain Pontife ne put, en effet, s'empêcher de garder un intérêt tout sympathique envers le P. Moreau, dont les fréquentes relations verbales ou épistolaires avec les dignitaires ecclésiastiques de Rome avaient toujours été marquées au coin de la plus religieuse résignation et de la plus respectueuse soumission envers l'Eglise, son Chef et ses représentants.

la dernière audience, le 11 septembre 1868, le P. Moreau reprit la route du Mans. Selon la décision du récent Chapitre, tout l'établissement de Sainte-Croix, au Mans, fut mis en vente et le personnel dispersé. C'est alors que se broya le cœur du R. P. Moreau. Toutefois, durant cette épreuve accablante, il établit son âme dans la confiance en Dieu et se résigna à prendre sur lui-même la responsabilité des fautes commises et à demeurer au Mans, en face de cette maison, de ces murailles, de cette terre, peuplée de tant de souvenirs consolants ou douloureux. Sa vie était là, dans cette église, dans ce collège, dans chacun de ces bâtiments, dans chacune de ces pierres, dans cette propriété, dans ce cimetière, dans cette terre bénie d'où le regard embrassait sans efforts et la ville et ses alentours. Son activité s'y était dépensée sans mesure; il y avait opéré le bien; il y avait reçu, abrité, aimé, édifié les membres de sa famille spirituelle.

Quand, le 28 avril 1869, le P. Moreau dit adieu à ce qu'il avait de plus cher dans son habitation dévastée, il rentra dans l'humble maison de ses deux sœurs. Son aménagement fut prompt: un fauteuil rembourré, dans lequel il passait ses nuits depuis vingt ans, quelques livres et objets de vestiaire, ses lettres d'ordination, le tout disposé dans une cellule longue de trois mètres sur deux de largeur. C'est dans ce pauvre réduit, que le Fondateur de Sainte-Croix, redevenu simple Prêtre Auxiliaire, vécut ses dernières années.

Tout son avoir passa à l'encan, même les choses les plus respectables par le souvenir ou la possession personnelle. Ses Fils spirituels l'ayant prévenu qu'ils ne pouvaient se charger de sa subsistance, la Providence pourvut aux besoins de son confiant ouvrier par la charité reconnaissante des Marianites, qui furent heureuses de porter les modestes repas de chaque jour à leur Père et Fondateur.

Dans cet extrême dénûment, le grand Persécuté fit à Dieu l'abandon entier du fruit de ses travaux, avec la joyeuse résignation des saints. La paix immuable de sa vie intérieure, la joyeuse animation de ses entretiens, la douce et discrète charité de ses paroles envers ses persécuteurs, voilà ce que le public put remarquer en cet homme qui *« ne parut jamais plus près de Dieu que pendant ses sept années de délaissement et de prostration au pied de la croix. C'est que l'oubli, l'héroïque oubli fut la caractéristique du R. P. Moreau, qui ne pouvait croire ni à l'égoïsme, ni à la perfidie. Ce fut aux yeux des hommes le principe de ses déceptions et de ses revers; devant Dieu, ce fut sa grandeur et son mérite. »*

#### Sa fin — Sa survivance

Le jubilé d'or sacerdotal du P. Moreau fut comme le prélude de ses Noces éternelles. Cette solennité, à laquelle le

prêtre cinquantenaire s'était préparé par la retraite, fut intime, discrète, religieuse et joyeusement filiale. Elle se passa tout entière sous les regards du ciel, entre le Fondateur et sa famille spirituelle. La bénédiction apostolique et l'indulgence plénière accordées par Sa Sainteté Pie IX, à cette occasion, comblèrent de bonheur le vénérable jubilaire. Ce bonheur se traduisit dans une allocution touchante qui fit jaillir les larmes de tous les yeux, en même temps que de toutes les âmes s'élevait l'accent de la plus profonde reconnaissance.

Rien, en ce jour du 12 août 1872, ne faisait prévoir comme prochaine l'heure du repos et de la rétribution. Le vaillant septuagénaire, après une courte halte, avait repris les travaux de la prédication avec la même fervente ardeur qu'en sa jeunesse sacerdotale, lorsque le 1<sup>er</sup> janvier 1873, il se sentit soudain arrêté dans sa course laborieuse.

L'atrocité des douleurs lui fit accepter des soins médicaux et l'usage d'un lit. Il consentit de même à échanger sa cellule, dont le volume d'air ne suffisait plus à son état de souffrance, pour une chambre où il permit d'entretenir du feu.

De ce moment, l'union constante de l'auguste malade avec son Dieu, sa douce résignation, sa patience inaltérable, son humilité profonde et sa sincère gratitude envers tous ceux qui le servaient, édifièrent les heureux témoins de ses derniers jours.

La persistance du mal détermina une telle faiblesse chez le vénéré malade qu'il demanda à communier dans sa chambre. Le 18 janvier, on lui donnait les derniers Sacrements avec la bénédiction apostolique et l'indulgence plénière. Le 20, vers midi et demi, au milieu des prières ininterrompues des personnes présentes, la grande et ascétique figure du Fondateur de Sainte-Croix s'éclaira d'une beauté calme et sereine; son âme parut rayonner plus vivement sur le beau front qu'elle animait encore. Et pendant que le prêtre qui l'assistait, lui donnait une suprême bénédiction, l'auguste mourant exhala le dernier soupir.

Ses filles spirituelles, profondément attachées à leur Père et Fondateur, réclamèrent ses restes mortels. Les obsèques eurent lieu dans leur humble sanctuaire, en présence d'un nombreux concours de fidèles, que les rares vertus, la vie humble et souffrante du vénéré P. Moreau avaient particulièrement édifiés. Le dernier sommeil, en effaçant les traces du labeur et de l'austérité, avait rajeuni les traits émaciés du Père défunt, que sa famille entrevoyait déjà auréolé de la gloire céleste.

« C'est souvent sur un tombeau que fleurit la gloire! » Notre-Seigneur nous en fournit la plus éclatante preuve. Après avoir fondé le collège apostolique, il est vendu par l'un des siens, renié par un autre, abandonné de tous et crucifié

entre deux voleurs. Est-il plus cruelle ignominie?... Le troisième jour, néanmoins, son sépulcre s'illumine des gloires de la résurrection!

Les disciples marchent sur la trace du Maître! Pour n'en citer qu'un: saint Alphonse de Liguori, déposé par le Pape Pie VI de sa charge de supérieur général et exclu de la Congrégation dont il est le Père et le Fondateur, reçoit cependant les honneurs de la canonisation.

Ainsi, le R. P. Moreau, dépouillé de ses biens, réduit à vivre dans une apparente abjection, contemple aujourd'hui du haut du ciel, nous en avons l'intime assurance, la fondation de Sainte-Croix. Aucune de ses œuvres n'a disparu; toutes refleurissent au sortir des épreuves qui, du point de vue humain, devaient les ruiner.

Le noyau de 1835, sorti de terre française, revit en ce même sol, après un assoupissement de plus d'un demi-siècle. La branche américaine qui abrite le généralat, pousse des rameaux vigoureux et très efficaces. La tige canadienne étend ses branches d'un Océan à l'autre. La mission du Bengale confiée à deux évêques de Sainte-Croix, l'un de la province américaine, l'autre de la province canadienne, est l'objet d'une très juste admiration et voit s'ouvrir devant elle un riche avenir d'évangélisation.

Partout les Salvatoristes s'adonnent à l'enseignement et à la prédication avec une influence grandissante. Les Joséphites se multiplient également et, à tous points de vue, ils accomplissent avec honneur les obligations de leur important apostolat. Ensemble, Pères et Frères contribuent à développer la singulière dévotion du Fondateur envers l'auguste Chef de la sainte Famille, dans la splendide basilique qui s'élève majestueusement sur le Mont-Royal et qui attire d'immenses foules, grâce au prestige miraculeux d'un humble Frère, inspiré de donner l'élan à l'œuvre actuelle.

Les Sœurs, divisées en trois branches, séparément approuvées par le Saint-Siège, sont unies dans un profond sentiment de piété filiale et de prière mutuelle. Avec un renom de solide vertu et de véritable compétence intellectuelle, elles accomplissent le bien dans une large mesure sur le Nouveau comme sur l'Ancien continent, depuis l'Ouest canadien jusqu'au Sud américain, du berceau primitif sorti du Mans jusqu'à la lointaine terre asiatique. Demeurées les fidèles gardiennes de la semence jetée en terre mancelle, il y a bientôt un siècle, elles gardent intactes les traditions léguées par le Fondateur et rajeunissent son Œuvre que la tourmente de 1870 avait en partie détruite.

La maison du Bon-Pasteur, également fondée par le R. P. Moreau, au Mans, subsiste et continue d'opérer son œuvre de miséricorde pour le plus grand bien des âmes.

SAINTE-CROIX

Enfin, le modeste bourgeon détaché de l'arbre de Sainte-Croix, en 1880, fait revivre en entier l'idée première du Fondateur, dans la belle Communauté de la Sainte-Famille qui compte actuellement plus de huit cents membres.

Rien donc n'est mort! Tout vit et d'une vie intense! Du ciel, en un *Te Deum* continué, le Fondateur de Sainte-Croix contemple son Œuvre ressuscitée, agrandie, achevée sous le regard bénissant du Maître et l'action de ses enfants, qui espèrent bientôt assister à la glorification de ce fidèle Serviteur de Dieu.

Saint-Laurent, près Montréal

En la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre 1930

*Nihil obstat :*

Canonici Æmiliius CHARTIER, *Censor librorum*

Marianopoli, die 25<sup>o</sup> Novembris 1930

*Imprimatur :*

† Em.-A. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

Montréal, 26 novembre 1930

*Aux. de Montréal*

3001101218  
301112-1112

## L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

*Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs*

2. <i>L'École obligatoire.</i>	Mgr PAQUET
3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i>	R. P. LECOMPTÉ, S.J.
4. <i>Le bon Journal</i>	R. P. MARION, O.P.
10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada.</i>	Omer HÉROUX
11. <i>L'École canadienne-française.</i>	R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J.
12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
14. <i>La première Semaine sociale au Canada.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i>	R. P. CHOSSEGROS, S.J.
17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i>	R. P. LECOMPTÉ, S.J.
18. <i>Les conditions religieuses de notre société</i>	Le cardinal BÉGIN
19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i>	Une RELIGIEUSE
20. <i>La Y. M. C. A.</i>	R. P. LECOMPTÉ, S.J.
21. <i>La Propagation de la Foi</i>	BENOÎT XV
22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques.</i>	R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J.
24. <i>La Formation des Elites.</i>	Général DE CASTELNAU
26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i>	XXX
27. <i>Jeanne Mance.</i>	Une RELIGIEUSE
28. <i>Saint Jean Berchmans</i>	R. P. Antoine DRAGON, S.J.
30. <i>Le Maréchal Foch</i>	XXX
31. <i>L'Instruction obligatoire.</i>	R. P. BARBARA, S.J.
32. <i>La Compagnie de Jésus.</i>	R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J.
33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i>	R. P. d'ORSONNENS, S.J.
33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i>	R. P. d'ORSONNENS, S.J.
34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i>	C. DE BEUGNY
38. <i>Contre le blasphème, tous!</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort.</i>	F. ANANIE, F.S.G.
45. <i>Monseigneur François de Laval</i>	R. P. LECOMPTÉ, S.J.
46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i>	S. S. PIE XI
47. <i>La Villa La Broquerie</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
48. <i>Saint Jean-Baptiste</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i>	R. P. LATOUR, O.M.I.
57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i>	R. P. Gustave JEAN, S.J.
58. <i>Monseigneur Lafêche.</i>	R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J.
59. <i>Le bienheureux Bellarmin.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
61. <i>Mère Gamelin.</i>	Une RELIGIEUSE
62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i>	XXX
63. <i>Madame de la Peltrie.</i>	R. P. LE JEUNE, O.M.I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i>	Abbé Henri LECOMPTÉ
65. <i>Saint François Xavier</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i>	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i>	XXX
71. <i>Saint Pierre Canisius.</i>	R. P. LECOMPTÉ, S.J.
72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat.</i>	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
74. <i>Les Servites de Marie.</i>	R. P. LÉPICIER, O.S.M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres.</i>	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i>	Mgr Elias ROY
77. <i>L'A. C. J. C.</i>	Chanoine COURCHÈSNE
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi.</i>	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle.</i>	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français.</i>	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i>	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i>	R. P. LÉOPOLD, O.C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma.</i>	Léo PELLAND, avocat
85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore.</i>	Frère LÉOPOLD, C.S.C.
86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i>	R. P. PLAMONDON, S.J.

# L'OEUVRE DES TRACTS

(Suite)

87. <i>La transgression du devoir dominical</i> . . . . .	XXX
88. <i>Le règne social de Jésus-Christ</i> . . . . .	Abbé Arthur LAPOINTE
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> . . . . .	XXX
91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act française</i> . . . . .	S. S. PIE XI
93. <i>Répliques du bon sens. — I</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut</i> . . . . .	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens. — II</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i> . . . . .	R. P. FARLEY, C.S.V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i> . . . . .	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> . . . . .	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
99. <i>L'abbé Jacques-François Dujarié</i> . . . . .	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> . . . . .	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> . . . . .	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> . . . . .	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> . . . . .	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp
104. <i>Répliques du bon sens — III</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
105. <i>L'Action sociale catholique</i> . . . . .	S. G. Mgr HALLÉ
106. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> . . . . .	XXX
108. <i>L'Encyclique « Miserentissimus Redemptor »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i> . . . . .	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i> . . . . .	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i> . . . . .	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i> . . . . .	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> . . . . .	R. P. E. GAGNON, C.S.C
117. <i>Le mois du dimanche</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. <i>Pour le Repos dominical</i> . . . . .	D B.
119. <i>Le problème de la natalité</i> . . . . .	Benito MUSSOLINI
120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i> . . . . .	Un ami du Carme
121. <i>La Femme canadienne-française</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur S.G.C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> . . . . .	Jean-Félix de CERFROID
123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i> . . . . .	O. T.
124. <i>Le Sens social</i> . . . . .	Abbé Joseph C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> . . . . .	S. Em le card. ROULEAU, O.P.
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
128. <i>La destinée sociale de la femme</i> . . . . .	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le B. Albert le Grand</i> . . . . .	R. P. RICHER, O. P.
131. <i>La Tempérance</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i> . . . . .	Dom Léonce CRENIER, O. S. B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.
134. <i>La première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i> . . . . .	R. S. C. J.
135. <i>Mère Bruyère</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C
136. <i>La formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i> . . . . .	Marguerite Bourgeois
137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> . . . . .	C.-J. MAGNAN
138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> . . . . .	Une Religieuse de Sainte-Croix

Les numéros non mentionnés sur cette liste sont épuisés

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192